



STMG : Guy Chauvet : un homme un lycée

publié le 16/02/2011

Descriptif :

Dans le cadre du concours "Collèges et lycées à la Une", Pauline et Teddy (1ère STG) ont assisté à la conférence de M. Gérard Jubert et ont réalisé un article que nous vous proposons. Bonne lecture.

Après un an de célébration des 400 ans du lycée Guy Chauvet, une conférence consacrée à l'avocat cette année festive

Guy Chauvet, un loudunais d'origine

Monsieur Gérard Jubert, ancien élève du lycée Guy Chauvet, président honoraire de la société historique du pays de Loudunois, lauréat de l'Institut, commença sa conférence en précisant que Guy Chauvet né en 1546 était issu d'une famille protestante qui avait adhéré aux théories de Calvin. On peut supposer que Guy Chauvet fit ses études à l'université de Poitiers où il passa sa licence en droit civil ou en droit canonique. Il fit ensuite sa carrière à Paris, comme avocat au Parlement de Paris. Avocat plaidant, Guy Chauvet fut aussi avocat conseil et homme d'affaires. Possédant quatre seigneuries et trois métairies, principalement dans le loudunais, il avait aussi diverses rentes qui lui assuraient une pension conséquente. On pourrait ainsi évaluer sa fortune à 310 000 livres, soit six millions d'euros...

Une donation, à l'origine du collège des Chauvet

Le 17 février 1610, l'avocat parisien légua 30 000 livres à sa ville pour la fondation et l'entretien d'un collège. Il y eut alors tentative protestante pour obtenir la moitié de l'héritage, requête s'appuyant sur le fait que la famille de Guy Chauvet fut protestante. Pourtant, Guy Chauvet fut reconnu catholique. En effet, les avocats prêtaient alors serment sur des symboles catholiques et suivaient la religion du roi. Rappelons que Guy Chauvet fut dans sa jeunesse prieur d'une chapelle dédiée à la vierge, son catholicisme peut donc être affirmé.

Du collège au lycée Guy Chauvet

Madame Sylvette Noyelle, professeur agrégé d'histoire, enseignante au lycée de 1978 à 1995, présenta l'évolution des bâtiments lors d'une conférence en février 2010. Elle rappela qu'une partie de ces bâtiments furent aussi la maison du poète Salmon Macrin. Le collège catholique mis en place en 1611 devint école secondaire communale conduisant jusqu'à la seconde et connue une laïcisation progressive. En 1846, une école primaire vint s'ajouter aux effectifs, de même qu'un cours préparatoire de l'école nationale de vétérinaire (1852), un cours d'agriculture et une classe enfantine accueillant des 3 à 7 ans (1889). Les guerres stoppèrent l'activité d'éducation du bâtiment. Notons quand même qu'en 1920, le collège accueillit les premières filles et qu'en 1960 le collège devint lycée.

Portfolio



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.